



CCIQ

Centre Culturel Islamique de Québec

المركز الثقافي الإسلامي بكيبيكو

Québec, 26 janvier 2022

Monsieur François Legault  
Premier ministre  
Gouvernement du Québec  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage  
Québec (Québec) G1A 1B4

Madame Geneviève Guilbault  
Vice-première ministre et ministre de la  
Sécurité publique  
Gouvernement du Québec  
2525, boulevard Laurier, 5e étage  
Tour des Laurentides  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet: Prière de ne pas permettre au gouvernement fédéral de se déresponsabiliser en lien avec les armes de poing**

Monsieur le premier ministre,  
Madame la vice-première ministre

Dans deux jours, cinq années se seront écoulées depuis qu'un jeune homme ait abattu six de nos frères, blessant sévèrement cinq autres (dont un qui est devenu paraplégique), traumatisant à vie trente-cinq autres rescapés dont trois enfants en plus des centaines de fidèles fréquentant la Grande Mosquée de Québec, et ébranlant la population entière de la ville de Québec, le tout, en moins de deux minutes.

Il nous est toujours pénible de savoir que le tueur a utilisé [une arme de poing de marque Glock \(modèle « 17 Gen 5 9mm »\)](#) et [cinq chargeurs de dix balles](#) pour réaliser son crime. Il possédait au moins cinq autres armes, dont un pistolet SIG Sauer et trois armes d'assaut. Toutes ces armes ont été acquises légalement.

**Il est absolument néfaste et honteux de constater qu'en cinq ans, RIEN n'a été fait pour changer les circonstances ayant permis à cet individu d'acquérir ou de garder un tel arsenal. En d'autres mots, un individu avec le même profil pourrait aujourd'hui posséder les mêmes armes et accessoires.**

Bien qu'il ne soit plus possible d'acquérir des armes d'assaut grâce aux décrets fédéraux annoncés en mai 2020, celles qui existaient avant cette date demeurent entre les mains de leurs propriétaires (en attendant le déploiement du programme de rachat).

Mais le pire, c'est en ce qui concerne les armes de poing : rien n'a changé quant à leur accès. Elles continuent de se vendre au Canada, et à des niveaux record. En effet, le nombre d'armes de poing possédées par des citoyens ordinaires continue d'augmenter de manière fulgurante. Selon les [données provenant du ministère de la Sécurité publique fédéral](#), il y avait plus d'un million (1 098 244) de ces armes enregistrées au Canada en 2019. Ceci représente environ 630 000 armes supplémentaires comparativement à 2012 (alors qu'il y en avait [467 146](#)). C'est dire que leur nombre a plus que doublé en moins de 10 ans ! Leur nombre aujourd'hui, en 2022, (qui n'est pas disponible publiquement) est certainement encore plus élevé.

Et pour insulter encore plus les victimes du massacre à notre lieu de prière, [le manufacturier Glock a déclaré](#) que ses ventes canadiennes d'armes de poing ont connu une augmentation en 2020 de façon inégalée, et ce, [grâce à la demande élevée pour le même modèle utilisé pour tuer et blesser nos confrères](#), soit le pistolet « G17 Gen 5 », outre le plus petit modèle « G19 Gen 4 » [adaptée pour se conformer aux lois canadiennes](#). En plus d'avoir observé « une hausse constante ces dernières années », le directeur des ventes canadiennes de Glock précise que son chiffre d'affaires a bondi de plus de 20 % en 2020, avec plus de 15 000 de pistolets vendus.

Pour nous, cette situation est entièrement due à l'inaction du gouvernement fédéral, qui détient la responsabilité du Code criminel [qui classe](#) les armes « sans restrictions », « à autorisation restreinte » ou encore « prohibées », cette dernière étant la catégorie dans laquelle les armes de poing devraient se retrouver.

**Nous vous écrivons aujourd'hui, pour vous supplier de ne pas permettre au gouvernement fédéral de se déresponsabiliser dans le dossier des armes de poing.** En effet, au grand désarroi et désaccord des groupes de citoyens qui militent depuis des années pour le contrôle des armes, le Parti libéral [a tout dernièrement annoncé vouloir](#) transférer la capacité d'interdire les armes de poing aux provinces.

Si nous perdons cette bataille au niveau fédéral pour empêcher la prolifération des armes de poing, il serait peut-être pertinent d'envisager un jour de le faire au niveau provincial. Mais aujourd'hui, ce scénario est non seulement prématuré, il est surtout délétère pour la sécurité publique.

Mis à part [la motion](#) de l'Assemblée nationale du Québec adoptée dans la foulée des réactions négatives suite au dépôt du projet de loi C-21 (motion qui s'oppose à la délégation du pouvoir aux municipalités et qui la demande pour le Québec comme alternative), aucun [gouvernement](#) provincial n'a à ce jour exprimé un intérêt à interdire les armes de poing, y compris le vôtre. Au contraire, [au moins trois provinces](#), dont l'Ontario, se sont même montrées ouvertement hostiles aux interdictions de certaines armes.

Ainsi, même si le gouvernement du Québec décidait d'interdire les armes de poing sur son territoire, leur prolifération dans le reste du Canada se poursuivrait: il s'agirait, après tout, d'une interdiction auprès d'une seule des treize juridictions canadiennes. Ainsi, les armes de poing continueraient à se vendre dans les autres provinces et territoires et finiraient par se retrouver dans les rues des villes du Québec, notamment à Montréal (en plus de celles qui traversent la frontière américaine). Rappelons, à titre d'exemple, que l'arme de poing utilisée dans la tuerie de masse à Danforth (Toronto) avait été volée [d'un commerce légal en Saskatchewan](#). En d'autres termes, une entente entre le Québec et Ottawa permettant l'interdiction provinciale des armes de poing se ferait aux dépens de la sécurité de tous les autres citoyens canadiens, et vice-versa.

**Monsieur le premier ministre, Madame la vice-première ministre, nous vous prions respectueusement de ne pas jouer le jeu politique du gouvernement fédéral**, qui, semble-t-il, est prêt à tout faire pour éviter de prendre ses responsabilités en lien avec la problématique de la prolifération des armes de poing. Nous ne sommes pas seuls à nous opposer aux interdictions locales ou provinciales : c'est une grande majorité du peuple québécois et de la population canadienne qui souhaite l'interdiction des armes de poing d'un océan à l'autre, soit [sept sur dix](#) personnes interrogées.

La commémoration de la tragédie de la Mosquée du 29 janvier 2017 ravive de pénibles souvenirs et nous appelle tous à prendre nos responsabilités pour que notre pays soit sécuritaire pour un meilleur vivre ensemble.

En espérant pouvoir très bientôt connaître vos intentions à ce sujet, nous vous prions de bien vouloir accepter nos salutations les plus respectueuses et l'expression de notre haute considération.

Boufeldja Benabdallah  
Mohamed Khabar  
**Mosquée de Québec**

Avec l'appui de :

Maxime Riera, **Association des Étudiants de Polytechnique** et **Mouvement étudiant Pas\_Ici**  
Wendy Cukier, **Coalition pour le contrôle des armes**  
Ken Price, Claire Smith, **Danforth Families for Safe Communities**  
Luna Vadlamudy, Émile Tremblay, Raphael Laurence et Alice Benoit, **Ensemble pour Thomas**  
Louise de Sousa, Kathlene Dixon, Meaghan Hennegan, **Familles liées à Dawson**  
Nathalie Provost, Serge St-Arneault, Suzanne Laplante-Edward, Jim Edward, Jimmy Edward, Sylvie Haviernick, Heidi Rathjen, **PolySeSouvient**

c.c. : chefs des autres partis de l'Assemblée nationale